



Projet d'ordre du jour
Séance extraordinaire du conseil municipal du mardi 29 juin 2021

Heure : 19h00

Endroit: À la salle Bona de l'hôtel de ville

1. Adoption de l'ordre du jour :

1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 mai 2021.

2. Administration générale :

2.1. Dépôt du procès-verbal de correction de l'erreur de section concernant le règlement R2021-749 en vertu de la loi 92.1 sur les cités et les villes.

2.2. Adoption du 2^e projet du règlement R2021-749 relatif à la modification du règlement de zonage 2006-543, section III : LES USAGES ET LES BÂTIMENTS PRINCIPAUX, article 27. LES USAGES AUTORISÉS.

2.3. Élections municipales – Projet de résolution permettant le vote par correspondance

3. Autres :

3.1. Période de questions.

3.2. Levée de la séance extraordinaire du 29 mai 2021.